

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
du 1^{er} mai 2013

Monsieur Johann Girard ouvre la séance en saluant les Membres du Conseil, la Municipalité, les représentants de la presse et le public éventuel.

La secrétaire procède à l'appel : 23 membres sont présents.

Excusé-es : Mesdames Olivia Weibel Bocherens, Pascale Portenier, Chantal Huber.
Messieurs Sylvain Patriarca, Alexandre Maeder, Rémy Châtelain, Jacques Bocherens.

Le quorum étant atteint, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée et demande la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'Assemblée.

Le Président indique que chacun a reçu le procès-verbal de la séance du 27 février 2013 par courrier. Le procès-verbal est accepté tel que présenté.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

1. Préavis no 1/2013 sur les comptes de l'exercice 2012 et le rapport de gestion.
2. Renseignements de la Municipalité.
3. Divers et propositions individuelles.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, à l'unanimité.

1. PREAVIS NO 1/2013 SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012
ET LE RAPPORT DE GESTION

Monsieur Claude Philipona, Municipal, donne lecture du préavis portant sur les comptes 2012

Le Président le remercie et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, il propose de continuer sur le rapport de gestion

Monsieur Claude Philipona, Municipal, présente le rapport de gestion 2012.

Il annonce qu'au 31 décembre 2012, le nombre d'habitants était de 870. Il y a eu 61 départs et 74 arrivées.

Durant l'année, huit naissances ont été inscrites.

Il demande à l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de cinq habitants de Lavigny, décédés en 2012 : M. Berger et Mme Andelot, pensionnaires à l'Institution, M. Giovanni Vitelli, Mme Louise Guignard et M. Jacques Schmidt.

Concernant les naturalisations, la demande de Mme Mesquita Perreira est toujours en cours et un nouveau dossier est parvenu à la Municipalité. Il s'agit de M. Maurice Matricon.

Le Président le remercie et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée. Le Président rappelle l'art. 91 du règlement du Conseil communal et demande aux Conseillers s'ils veulent que la Commission des Finances examine les comptes pour soulager la Commission de Gestion. En cas d'un non, se sera la commission de gestion qui se chargera de rapporter sur le tout.

Résultat du vote : 21 OUI 0 NON 1 ABSTENTION

La Commission des finances est donc chargée d'examiner les comptes et la Commission de gestion examine le rapport de gestion.

Le Président donne la composition de la Commission de gestion qui rapportera pour le prochain Conseil. Il s'agit de :

Rémy Châtelain	Président
Chantal Huber	Membre
Pascale Portenier	Membre
Alexandre MAEDER	Membre
Hans-Jörg FRISCHHOLZ	Membre

Suppléants : Martine Marguerat
 Denis Delapierre

Le Président du Conseil donne l'échéancier aux Présidents des Commissions :

- Avant le 23 mai 2013, organiser une 1^{ère} séance afin de préparer les questions à la Municipalité.
- Le 24 mai, les Commissions transmettent les questions à Municipalité.
- Avant le 10 juin, la Municipalité devrait répondre aux questions des Commissions.
- Le 17 juin, les Commissions transmettent les rapports au Bureau du Conseil en trois (3) rapports originaux, datés et signés.

Il encourage les deux Commissions à se consulter pour éviter les questions doublons et rappelle qu'il s'agit de rapporter uniquement sur l'exercice 2012.

2. RENSEIGNEMENTS DE LA MUNICIPALITE

- Monsieur Christophe Hangartner, Municipal, informe concernant la déchetterie qu'une 1^{ère} réunion a eu lieu à la Maison de commune entre les représentants des sociétés Hodigaz, Cosvegaz, Holdigaz, Germanier et la Commune de Lavigny. Plusieurs points ont été abordés, notamment le "Droit Distinct Permanent" entre la Commune et les nouveaux propriétaires des parcelles sur lesquelles se trouve la déchetterie, le contrat de gestion de la déchetterie et les travaux à effectuer sur la route d'accès et la place de la déchetterie. Cette 1^{ère} séance a permis de poser les bases relatives aux objets susmentionnés, du DDP et de l'acquis à chacune des parties.

Dans les nouveautés :

- Une benne permettant la séparation des plastiques sera installée.
- Une clôture (treillis fin) va être posée sur le pourtour de l'installation pour retenir en cas de bise les déchets (sacs plastiques) qui volent en direction du champ de l'Institution.
- La pose d'un second Molok est envisagée. Le Molok actuel étant fortement sollicité.

Des informations sur l'avancée de ces travaux seront portées devant le Conseil lors de sa prochaine séance.

- Monsieur Claude Philipona, Municipal, souhaite donner une information qui pourrait intéresser les parents d'enfants scolarisés. Des négociations ont été conclues entre les transporteurs et Mobilis pour faciliter la gestion des abonnements des élèves. L'aboutissement est la mise en place d'un abonnement annuel dit "tous établissements" ; ce qui signifie que tous les élèves des établissements scolaires d'Aubonne et environs et Gimel-Etoy seront titulaires de ce titre de transport, incluant les quatre zones Mobilis, soit les zones 26, 28, 34 et 97 (www.mobilis-vaud.ch) et qui pourra être aussi utilisé pour les activités parascolaires privées. Pas de surcoûts facturés aux parents et pas de changement tarifaire pour l'association.
- Monsieur Gilles Sandoz, Municipal, présente le projet du "bassin amortisseur de crues sur le Flumeau". Les plans sont validés par l'Etat et prêt pour la mise à l'enquête. En ce qui concerne le financement, la moitié sera prise en charge par le Service des Eaux du canton de Vaud, le quart par les initiateurs du PPA RC30 Sud, suite à une convention signée, et le dernier quart par la Commune PPA RC30 Nord. Si tout se passe selon les prévisions, la partie relevant de la Commune s'élèverait à CHF 0.00
 - Le projet "La Chaumière" a été finalisé et sera mis à l'enquête simultanément avec le PPA la Chaumière.
 - Carrefour de la RC30 et Route de St.-Livres : le dossier est à l'enquête actuellement. Il sera présenté aux riverains lundi prochain.
 - Chemin de Lavaux : le chemin sera refait début septembre. Un arrangement a été trouvé avec l'armée qui prend en charge une partie des travaux et la route sera fermée coté Etoy.
 - Marquage de la RC30 : pour cause d'une météo désastreuse, cela n'a pu se faire à ce jour. L'entreprise reprendra les travaux de marquage fin de semaine prochaine.
 - Route du Moulin-Martinet : suite à la pétition pour une vitesse limitée à 30km/h, un comptage sera effectué durant le mois de mai.
- Monsieur Laurent Bourgeois demande des précisions. Dans l'exposé on parle de crues centennales et à la page 11 du rapport de gestion, chiffre 47, il est mentionné des crues d'une fréquence de cinquante ans ?

- Monsieur Gilles Sandoz, Municipal, répond que pour faire une centennale, d'après leurs calculs, il fallait faire une digue qui remontait sur une centaine de mètres le long de la route. Avec le Syndic, ils se sont rendus à Lausanne (SESA) pour discuter et la cinquantennale a été acceptée.

3. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.

- Monsieur Samuel Rossier revient sur le thème des "routes". Il signale que le chemin qui descend à travers les pommiers, le long de l'Espérance jusqu'au chemin du Moulin de Lavaux nécessite quelques attentions.
- Monsieur Gilles Sandoz, Municipal, répond que si cela ne tenait qu'à lui il n'y aurait pas de problème, mais les instances supérieures, soit le Conseil communal et la Commission des finances serrent un peu la bourse. Il a plein de projets, des routes à réparer...mais voilà ! Peut-être l'année prochaine ?

La parole n'est plus demandée, le Président du Conseil remercie chacune et chacun de sa présence et de son attention. Il indique que la prochaine séance aura lieu le 26 juin 2013 à 20H15.

Il clôt la séance à 21H15

Le Président
J.Girard

La secrétaire
Loredana Simone